



Bienvenue à

L'Université de Toulon



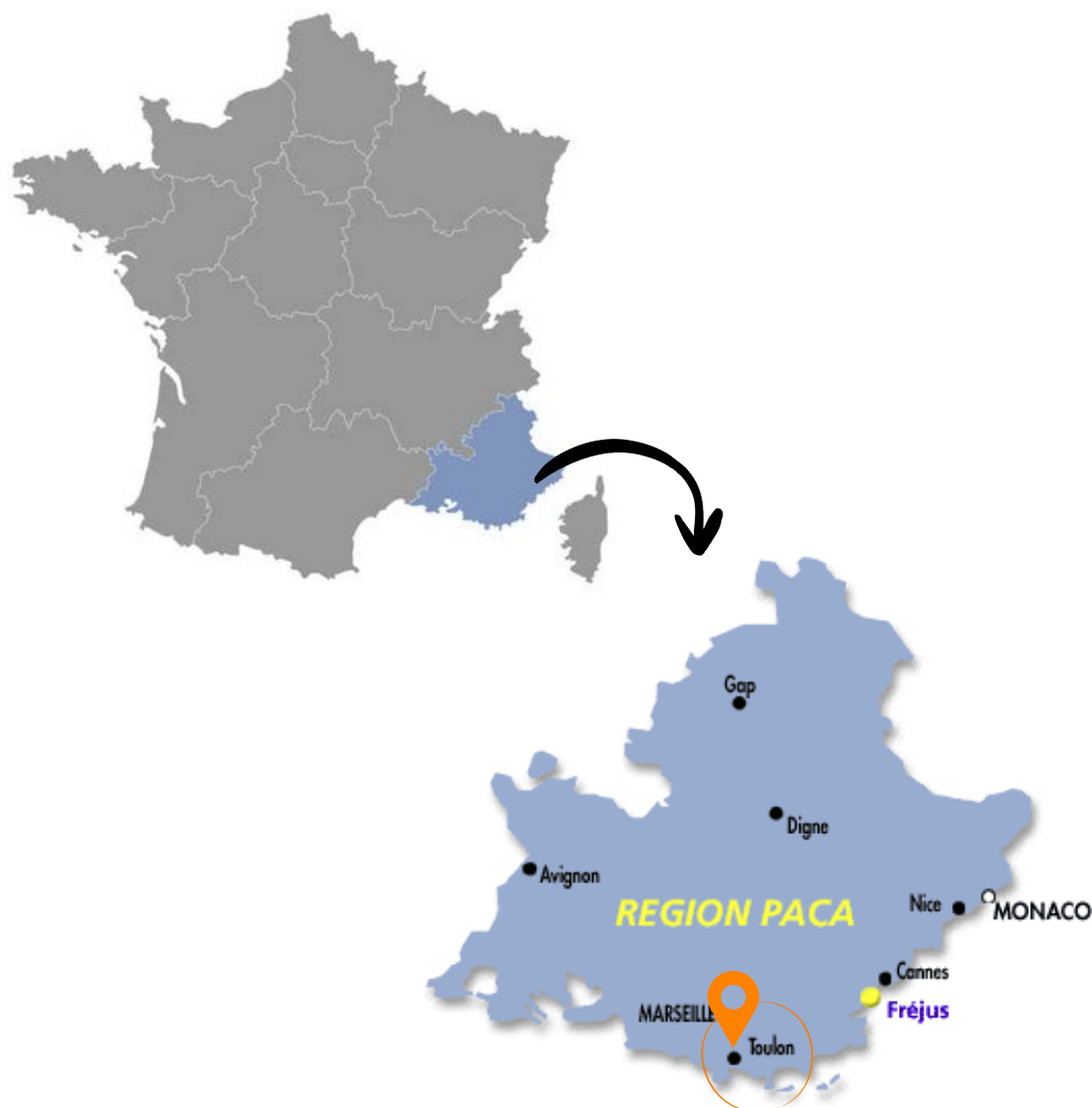
SOMMAIRE

- Présentation de l'université
- La Direction des Relations Internationales
- Les activités de la DRI
- Visa et inscription
- Vie pratique
- Services aux étudiants
- Les transports
- Visiter Toulon et ses alentours
- Foire aux questions (FAQ)
- Contacts d'urgence



Cette flèche sert d'indicateur lorsqu'il y a un lien cliquable dans la page

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ



Chiffres clés de l'université de Toulon

- 10957 étudiants en 2024/2025
- 3 campus : Toulon, La Garde et Draguignan
- 6 Unités de Formation et de Recherche (UFR)
- 2 Instituts
- 1 École d'ingénieur
- 14 Laboratoires



LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (DRI)

La Direction des Relations Internationales, accompagne au quotidien les étudiants et personnels de l'Université dans leurs démarches ainsi que les étudiants internationaux et chercheurs invités.

Nos horaires d'ouverture :

- **Pôle sortant et partenariat - bureau Z. 011** : de lundi à vendredi de 8h30 à 12h00, fermeture au public le mardi
- **Pôle entrant - bureau Z. 001** : de lundi à vendredi de 13h00 à 17h00, fermeture au public le mardi

Les contacts principaux pour les étudiants entrants

Pôle entrant

Poste vacant

Étudiants internationaux entrants

Tél. : +33 4 94 14 20 92

Email : international@univ-tln.fr

Elisa POPOLIZIO

Doctorants et personnel entrants

Tél. : +33 4 94 14 21 37

Email : elisa.popolizio@univ-tln.fr

Nathalie RUIZ

Enseignante Français Langue Étrangère (FLE)

Email : nathalie.ruiz@univ-tln.fr

Mail générique de la Direction des Relations Internationales :
international@univ-tln.fr

Autres contacts

Direction et administration

Loïc OROFINO

Directeur

Tél. : +33 4 94 14 29 08

Email : loic.orofino@univ-tln.fr

Caroline BAUBIET

Gestionnaire administrative et financière

Tél. : +33 4 94 14 25 39

Email : caroline.baubiet@univ-tln.fr

Béatrice THOMAS

Coordinatrice Projet Internationalisation

Tél. : +33 4 94 14 27 09

Email : beatrice.thomas@univ-tln.fr

Pôle sortant et partenariat

Coralie PALA

Coordinatrice hors Europe

Tél. : +33 4 94 14 28 34

Email : coralie.pala@univ-tln.fr

Dorine LICCIA

Coordinatrice Europe/ Erasmus+

Tél. : +33 4 94 14 22 65

Email : dorine.liccia@univ-tln.fr

Maya DE CHASSEY

Gestionnaire stage et césure à l'étranger

Tél. : +33 4 94 14 21 11

Email : maya.de-chassey@univ-tln.fr

LES ACTIVITÉS DE LA DRI

La semaine d'intégration

La Direction des Relations Internationales organise une semaine d'intégration début septembre avec des activités dans les alentours et une journée d'intégration. Cela te permettra de mieux connaître l'organisation de l'université, ainsi que de découvrir Toulon.

Français Langue Étrangère (FLE)

La DRI propose les cours de FLE qui t'aiderons à améliorer ton français, ainsi qu'à mieux t'exprimer. En plus des cours en classe, des sorties culturelles sont organisées afin de découvrir la culture française.

Ces cours sont obligatoires pour les étudiants en échange.

Buddy program



Pour s'intégrer rapidement, **rien de mieux qu'un Buddy** ! Le Buddy Program est un **système de parrainage personnalisé**. Il a été conçu pour offrir un soutien amical et pratique aux nouveaux étudiants internationaux (international buddy), en les mettant en relation avec un étudiant de l'UTLN (local buddy).



[Guide Buddy Program](#)

Nos événements

Plusieurs fois par semestre nous organisons des événements afin de faire des activités et partager des moments ensemble.



Comment rester informé ?



Webmail
Messagerie Partagée

Consulte régulièrement ta boîte mail universitaire sur l'[ENT](#) (voir [page 18](#)).



International WhatsApp

Les informations et les événements de la DRI sont communiquées sur le groupe WhatsApp international. À ton arrivée, on te partagera le lien.



[@univtoulon.dri](#)
[@univtoulon](#)

Les activités de l'université et d'autres informations sur l'international par exemple sont repartagées sur Instagram.

DEMANDER ET PROLONGER SON VISA

CAS 1 : Étudiant titulaire du Visa D mention « Carte à solliciter dans les 2 mois »

→ Tu dois demander l'obtention de ton titre de séjour sur le site ANEF

CAS 2 : Étudiant titulaire d'un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour (VLS-TS)

→ Il faut penser à valider le titre

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Etudiant en mobilité d'échange (Erasmus+, double diplôme, etc...)

Tu dois te rendre au bureau Z001 où tu seras accompagné pour ton inscription administrative.

Il faut penser à prendre :

- Passeport (+ VISA) ou pièce d'identité
- 1 photo d'identité
- Le learning agreement
- La carte étudiante de ton université d'origine

Etudiant en mobilité hors europe (Campus France)

Tu dois prendre rendez-vous avec la scolarité en te rendant directement sur place (bâtiment V1).

Voici la liste non-exhaustive des documents à fournir :

- Passeport
- VISA
- Une photo d'identité
- L'attestation d'acquittement de la CVEC
- Lettre d'acceptation



**Modalités d'exonération
de la CVEC**



Etudiant réfugié ukrainien

Tu dois te rendre au bureau Z001 où tu seras accompagné pour ton inscription administrative.

Il faut penser à prendre :

- Une pièce d'identité
- Une photo d'identité
- Autorisation Provisoire de Séjour (APS)
- Acquittement de la CVEC
- Dernier diplôme obtenu

VIE PRATIQUE

Banque



comparateur
de banque 

Afin de répondre aux besoins du quotidien, il est judicieux d'**ouvrir un compte courant** qui permettra à l'étudiant d'obtenir **un RIB / IBAN, une carte bancaire**.

Tu peux ouvrir un compte en agence physique (à Toulon, La Garde, Draguignan...) ou en agence dématérialisée (banque en ligne). Tu devras pouvoir **justifier de ta situation** (étudiant) afin de **bénéficier d'offres avantageuses** (CB offerte, crédit à 0%, ...).

Carte SIM

En France, on peut prendre une carte SIM avec un forfait mobile. Généralement, **on paie un abonnement chaque mois et la carte SIM coûte environ 1 à 10 euros** selon l'opérateur. Cette solution permet d'avoir un numéro de téléphone français et d'utiliser le réseau mobile partout dans le pays.



Trouver un logement

Résidences universitaires



Résidences **CROUS** sont des logements dédiés aux étudiants à faibles revenus : messervices.etudiant.gouv.fr

Pour connaître les dates d'ouverture des candidatures pense à bien regarder sur le site.

La DRI possède de 100 places dans le logements CROUS qui sont attribuées aux étudiants en échange en priorité.

Loyers avantageux et à proximité des campus



CROUS

D'autres logements sécurisés

Studapart est une plateforme sécurisée qui facilite la recherche de logement étudiant en France et offre un accompagnement pour les démarches administratives.



Studapart

Un accès privilégié pour les étudiants

Livin France est une plateforme qui propose un interlocuteur unique pour gérer le séjour des étudiants étrangers et résoudre les éventuels problèmes rencontrés.



Livin France

Accompagnement en ligne

! Infos

Concernant les logements CROUS, **nous n'avons pas la main sur les acceptations de logement et les placements.** Par conséquent, il faut impérativement que tu fasses tes démarches en amont sur messervices.etudiant.gouv.fr. Pour toute question concernant le CROUS tu peux directement t'adresser à l'accueil de la résidence du Coudon.

Trouver un logement

Maison de l'Étudiant et de l'Information Jeunesse à Toulon (MDEIJ)

Propose des logements abordables à Toulon et à ses alentours. Il est nécessaire que tu les contacte plusieurs fois car **les offres se renouvellent quotidiennement**.

Appelez, envoyez un mail ou prenez un rendez-vous sur place :

Adresse : 7 rue de la glacière - Place Baboulène - 83000 Toulon.

Tél. : 04.83.16.65.20

Email : maisonetudiant@mairie-toulon.fr

Offres de location mises à jour régulièrement

Résidences privées

Dépôt d'une candidature selon vos critères



LocService 

Annuaire de logements



Studyrma 

Les propriétaires reviennent vers vous si leurs offres peuvent vous convenir

Offres de colocation

Chambres en colocation

Beaucoup d'offres



colcatere 



Lacartedescolocs

D'autres colocations

Visuel direct sur la localisation des logements

Colocation solidaire

Il y a également les offres de logement en **colocation avec un sénior** à moindre coût. En échange l'étudiant rend service à la personne.



 ensemble2 générations

Loyers avantageux

Attention aux fraudes :

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34092



Manger sur le campus

Resto U (RU)

Le Rouge et Noir

Le Béal

Le P'tit Béal



Menu de La Garde

Le Ptit Béal : sandwichs froid ou paninis 🥪 . Mais aussi le petit déjeuner 🥐 et des smoothies 🥤 **entre 1 et 4 euros**

Le Resto U (RU) : une entrée 🥗 , un plat 🍗 et un dessert 🍰 **pour 1 euro**

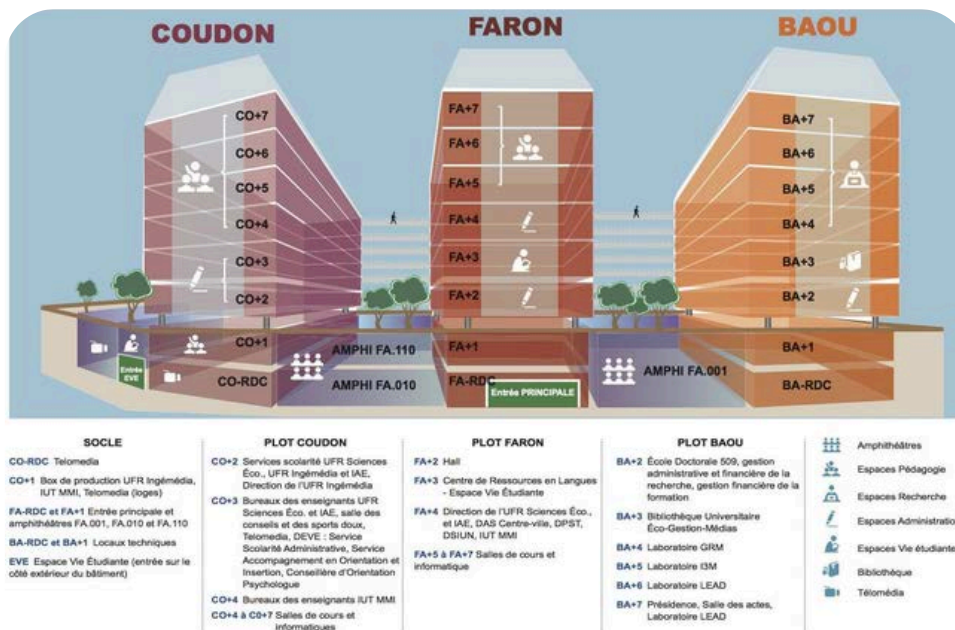
Le Béal : une entrée 🥗 , un plat 🍗 et un dessert 🍰 **entre 2 et 6 euros**

Le Rouge et Noir : sandwichs 🥪 et un dessert 🍰 **entre 1 et 4 euros**

Manger sur le campus

À Toulon :

La salle de l' Escarpe et la terrasse attenante à la cafétéria Bâtiment de Droit



Pour payer à l'université

Une seule application est nécessaire pour payer à l'université :



Resto U (RU), Le Béal, Le P'tit Béal et Le Rouge et Noir



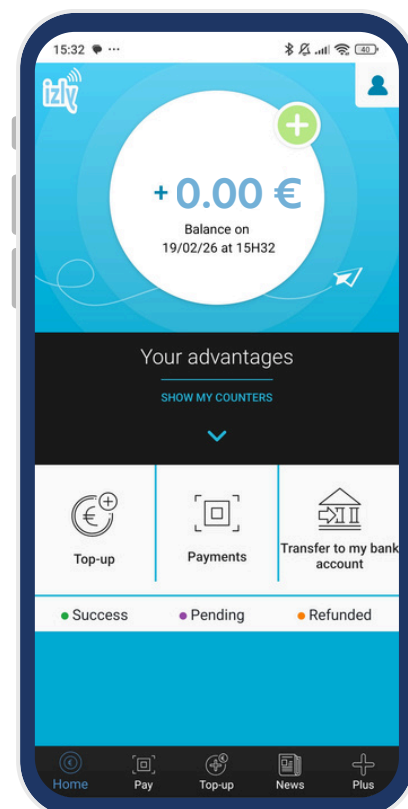
Imprimantes de la BU



Distributeurs alimentaires



IZLY Mode d'Emploi



Le système Universitaire français

LES COURS

COURS MAGISTRAUX (CM)

Le CM est un **cours théorique** dispensé par un professeur, en présence de toute la promotion.

TRAVAUX PRATIQUES (TP)

Un TP est généralement un cours en petit groupe. Les étudiants et le chargé de TP se concentrent sur la mise en pratique **d'une notion spécifique**.

TRAVAUX DIRIGÉS (TD)

Un TD est généralement un cours en petit groupe. Les étudiants et le chargé de TD **discutent d'une notion spécifique** souvent abordée lors d'un cours magistral par avance.

LES EXAMENS

CONTRÔLE CONTINU (CC)

Le contrôle continu permet de valider les acquis au cours **d'épreuves réparties tout au long de l'année dans chaque matière enseignée**.

CONTRÔLE TERMINAL (CT)

Le contrôle terminal aussi appelé partiel est un **examen écrit ou oral organisé dans chaque matière à la fin de chaque semestre**. Chaque diplôme a son propre règlement d'examen pour les contrôles de connaissances.

LES NOTES

L'échelle de notation en France va de 0 à 20.
0 est la plus mauvaise note et 20 la meilleure.
La moyenne est de 10/20, elle permet de valider l'année.

! Infos

Dans les universités françaises une Licence équivaut à un Bachelor. Un Master correspond à un Master's degree et un doctorat équivaut à Professional doctoral degree.

Pour choisir tes cours tu peux retrouver le lien du catalogue [ici](#) 

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Service de santé étudiante

📍 **La Garde** : Batiment EVE entrée 2

📍 **Toulon** : PI-Plot BAOU, bureau BA.210 au 2ème étage

3 Assistantes sociales

2 Psychologues

2 Infirmières

1 Médecin

1 Mission handicap

sse@univ-tln.fr

Tél : 04 94 14 24 70

Santé



**Accueillir, écouter et aider
les étudiants**



**Rechercher de solutions
adaptées aux besoins de
chaque étudiants**



**Possibilités de vaccins et
dépistage**



**Consultation généraliste
et redirection vers des
spécialistes**

Assistante sociale



Intervenir dans les demandes de bourses et de logements adaptés



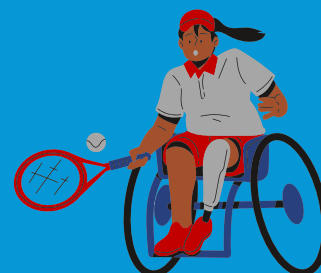
Informier, orienter et accompagner vers les services compétents

Mission handicap

A l'Université de Toulon, les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens. Pour cela, tu dois remplir un dossier de demande disponible en ligne.



[Plus d'information ici](#)





La Bibliothèque Universitaire (BU)



Il est possible d'emprunter **12 ouvrages à la fois**

L'accès aux photocopieuses est proposé. Tu devras payer avec ta carte étudiante. Des photocopieuses sont situées à l'entrée des BUs, que ce soit à La Garde ou Toulon (faculté de Droit).

Tu peux chercher des livres et des articles disponibles sur le site **CUB** de la BU. À la BU, tu peux retrouver un endroit où tu peux te restaurer : le **café BU**. Il y a des **expositions et évènements organisés régulièrement**. Il est aussi possible de **réserver des salles de travail pour réviser en groupe**.

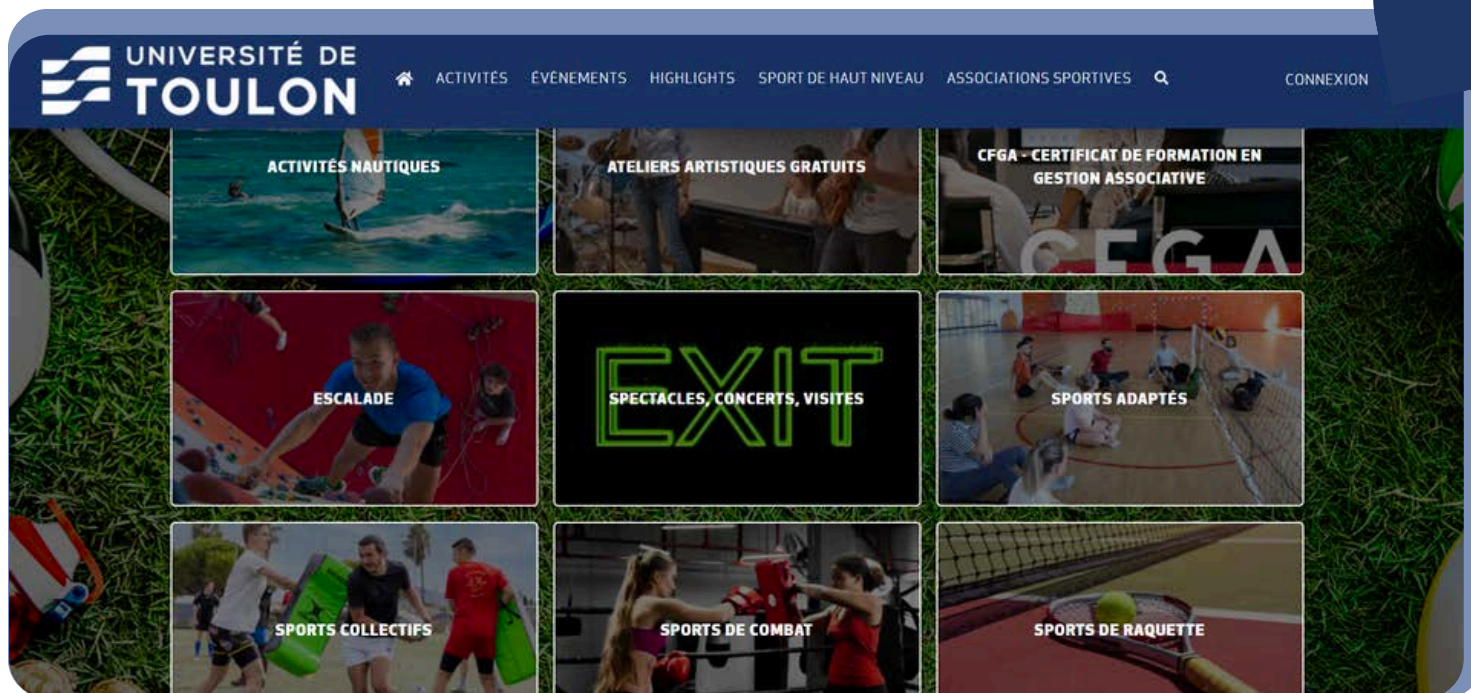


Centre de ressources en Langues (CRL)



À la BU de La Garde tu peux retrouver au premier étage le Centre de ressources en Langues (CRL) c'est un lieu où tu **peux apprendre des langues avec des locuteurs natifs**, ils peuvent également t'aider à faire ton CV dans différentes langues où bien même juste manger avec toi.

Activités sur le campus



Scanne-moi pour en apprendre plus !

Portail d'activités



Infos

Ces ateliers sont gratuits et se déroulent les jeudis après-midi (inscriptions disponibles sur le site de l'université).

Solidarité étudiante



Banque alimentaire

Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h.
L'étudiant peut faire ses courses pour
3€ au lieu de 40 €

La Garde

Bâtiment X

Toulon

7 Rue Danton à
Toulon



Friperie solidaire

Friperie Solidaire : donne, prends,
partage gratuitement ! Tu auras
besoin de ta carte étudiante.

La Garde

Bâtiment W,
salle W012

Toulon

Bâtiment PI, foyer
étudiant



@fedetoulon (Fédération des étudiants Toulonnais).

Espace numérique de Travail (ENT)

Etape 1

Tu actives ton compte numérique en utilisant le code indiqué sur ton certificat de scolarité.



[Active ton ENT](#)

Etape 2

Il te faut ensuite activer **la double authentification**. Cela te sera nécessaire pour protéger ton environnement numérique.

- **Installer l'application Trust builder**
- **Si tu n'as pas de numéro français tu devras appeler le numéro suivant : +33 (0)4.94.14.26.45** pour obtenir le code d'activation. Le code est à utiliser dans les 10 minutes suivantes.



[Playstore](#)



[IOS](#)

Application de l'université

Tu peux retrouver ton ENT directement sur ton téléphone grâce à l'application UnivTln



[IOS](#)



[Playstore](#)



WebMail étudiant



Dossier étudiant



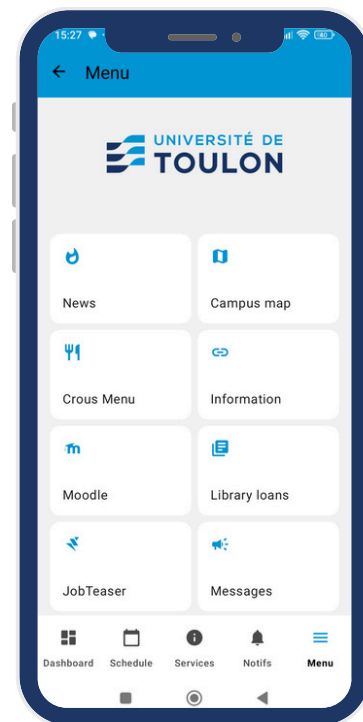
Moodle



Planning



Annuaire



Bon à savoir :

Tu peux directement avoir accès à ton planning avec l'application Pronote Campus



[Pronote Campus](#)

LES TRANSPORTS

Dans la région



2 Solutions économiques

TRAIN :

Gare ferroviaire SNCF
(Train, TER, ZOU)

Tarifs



Carte **ZOU**
(abonnement 90 €/an)

BUS :

Zou, Réseau Mistral

APPLICATION :

Réseau Mistral
disponible sur **Play Store** ou **Apple Store**

Titres et tarifs



1 voyage : 1,40 € /
Abonnement au mois : 21 €

Venir sur le campus de La Garde / Toulon

Trajet : Aéroport de Nice jusqu'à l'Université de La Garde / Toulon

Une fois arrivé à l'aéroport , prends le bus 2  et descends à l'arrêt **Jean Médecin**, puis rends-toi à la **gare de Nice-Ville**. Ensuite, prends le train  jusqu'à la **gare de Toulon**, puis la ligne 29 . Pour aller à l'université de Toulon, descends à l'arrêt **Champ de Mars**. Si tu vas à l'université de La Garde, descends à l'arrêt **Campus La Garde / La Valette**.

Trajet Aéroport de Marseille jusqu'à l'Université de La Garde / Toulon

Une fois à l'aéroport de Marseille , l'arrêt de bus le plus proche est Quai 6 : prends la ligne L091  et descends à **Gare Marseille Saint-Charles**. De là, prends le TER  jusqu'à la **gare de Toulon**, puis la ligne 29 ou les lignes Zou 849, 879 ou 881 . Pour aller à l'université de Toulon, descends à l'arrêt **Champ de Mars**. Si tu vas à l'université de La Garde, descends à l'arrêt **Campus La Garde / La Valette**.

Trajet : Aéroport d'Hyères - Toulon jusqu'à l'Université de La Garde / Toulon

Une fois arrivé à l'aéroport , l'arrêt de bus le plus proche est **Gare (Hyères)**. Tu peux prendre le bus 29  et t'arrêter à l'arrêt **Université Sud** pour aller à l'université de La Garde. Si tu vas à l'université de Toulon, descends à l'arrêt **Champ de Mars**.

Trajet Gare de Toulon jusqu'à l'Université de La Garde / Toulon

Une fois à la gare , l'arrêt de bus le plus proche est **Gare routière (Toulon)**. Tu peux prendre la ligne 29 ou les lignes Zou 849, 879 ou 881 . Pour aller à l'université de Toulon, descends à l'arrêt **Champ de Mars**. Si tu vas à l'université de La Garde, descends à l'arrêt **Campus La Garde / La Valette**.

VISITER TOULON...

Stade Mayol

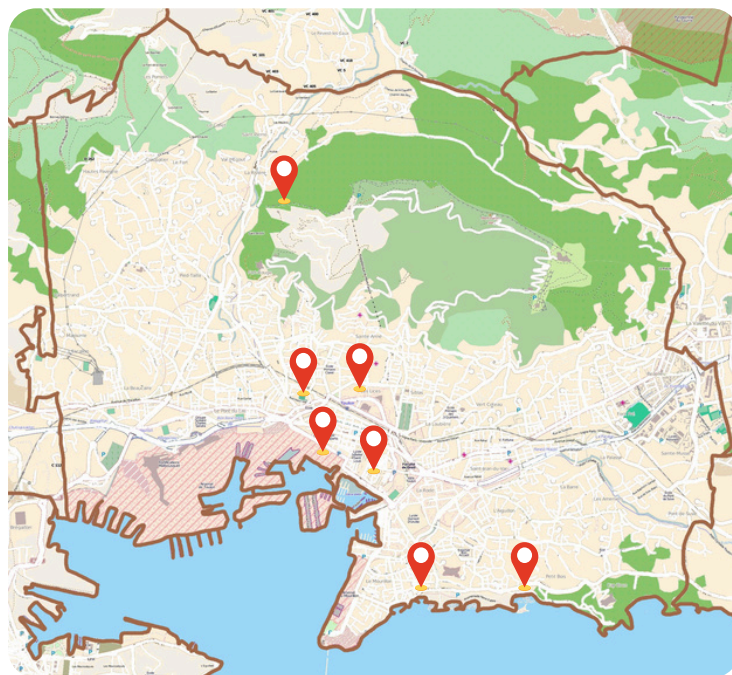


Plages du Mourillon

Anse de Méjean



**Musée de la
Marine**



Mont Faron



Musée d'Art

**Jardins
Alexandre 1er**



Port

... ET SES ALENTOURS

À moins d'une heure de
route de Toulon



Carqueiranne



Sanary-sur-Mer



Hyères



Bandol



Bormes-les-Mimosas



Cassis



Aubagne

... ET SES ALENTOURS

À plus d'une heure
de route de Toulon



Porquerolles



Giens



Port-Cros



Aix en provence



Nice



Saint Tropez



Marseille

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Vie étudiante

Que faire si je perds ma carte d'étudiante ?

Tu peux te rendre sur ton compte IZLY pour procéder à la mise en opposition de la carte. Le solde disponible sur la carte perdue sera ainsi re-crédité sur la nouvelle carte. Il faut ensuite aller à la Scolarité administrative muni du formulaire de demande complété et signé et de 15€.

Service Scolarité Administrative DEVE Campus de La Garde Bât. V1 - Bureau 07

Tél : 04 94 14 29 13

Plus d'information ici

Que faire si je rencontre des problèmes de connexion internet ou de Wi-Fi sur le campus ?

Tu devras contacter le service informatique de l'université (DSIUN) via le portail de support ou l'adresse email dédiée : usagesnum@univ-tln.fr

Direction des Système d'Information et des Usages Numériques – Campus de La Garde Bât. T

Puis-je participer à des associations étudiantes ou à des clubs culturels ?

Oui, la plupart des associations étudiantes (clubs de sport, clubs culturels, associations de promotion de la langue, etc.) sont ouvertes à tous les étudiants. Tu peux rejoindre ces associations en t'inscrivant lors de la "semaine de l'étudiant" ou en les contactant directement via les réseaux sociaux ou le site de l'université. Tu peux aussi créer ta propre association si tu le souhaites.

Pédagogie

Puis-je modifier mon Learning agreement après le début des cours ?

C'est possible sous certaines conditions, mais les délais sont stricts. Tu devras contacter le Direction des Relations Internationales (DRI) de ton établissement d'accueil **avant la fin du premier mois de cours**. De plus, toutes les parties doivent signer le nouveau Learning Agreement.

Puis-je changer d'établissement ou de programme une fois mon inscription pédagogique validée ?

C'est possible sous certaines conditions, mais les délais sont stricts. Tu devras contacter le Direction des Relations Internationales (DRI) de ton établissement d'accueil **avant la fin du premier mois de cours**. Si le changement concerne un changement de pays de résidence ou de visa, une nouvelle procédure administrative et une mise à jour auprès de la préfecture seront nécessaires.

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Administration

Est-ce que je dois payer les frais de scolarité ?

Si tu es un étudiant en programme d'échange (type Erasmus+) tu ne dois rien payer. Si tu viens en France par Campus France ou bien si tu viens en échange depuis un pays hors-Europe, tu dois payer la CVEC ainsi que les frais d'inscription. Si tu es boursier soit tu es acquitté soit tu seras remboursé par la suite.

Plus d'informations [ici](#) 

Santé

Comment couvrir sa santé en France ?

Il est possible de s'inscrire sur [Ameli](#) grâce au [mode d'emploi](#) disponible sur le site de l'université. Elle assure la prise en charge des dépenses de santé des assurés et garantit l'accès aux soins. Cela donne accès à un numéro de sécurité social et une carte vitale.

Que faire si je perds ma carte vitale ?

Tu dois signaler la perte à ta caisse d'assurance maladie (CPAM) via ton espace personnel en ligne ou par courrier. Tu recevras une attestation provisoire de prise en charge en attendant la réédition.

Plus d'information [ici](#) 

Comment signaler un incident de harcèlement ou de discrimination ?

L'université dispose d'un référent harcèlement et discrimination. Tu peux le contacter par email ou par téléphone pour une écoute confidentielle. Tu peux aussi te rapprocher du Service de Santé Etudiante (SSE) qui pourra t'accompagner.

Plus d'information [ici](#) 

Comment accéder aux soins dentaires, optiques, gynécologiques, ou autres ?

La Sécurité sociale rembourse une partie des soins dentaires et optiques, mais le taux de remboursement est souvent faible pour les prothèses et les verres. Les services de santé universitaires proposent parfois des tarifs préférentiels pour les examens de base.

Plus d'informations [ici](#) 

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Vie perso

Que faire si je rencontre des difficultés avec mon logement (litige avec le propriétaire, dégradations) ?

Pour les litiges locatifs, contactez d'abord le propriétaire ou l'agence pour tenter une résolution amiable. Si cela échoue, tu pourras saisir la commission départementale de conciliation (CDL). En cas d'urgence (fuites, coupure d'électricité), le propriétaire est légalement tenu d'intervenir sous 24 à 48 heures.

Puis-je travailler en même temps que mes études ?

Oui, bien sûr ! Tu peux bénéficier d'un contrat de travail étudiant avec des horaires adaptés à tes cours ou bien des horaires plus légers qu'un travail à temps complet. Il peut y avoir des possibilités d'aménagement on t'invite à te rapprocher de ton secrétariat pédagogique.

CONTACTS D'URGENCE

À appeler en cas d'urgence s'il y a un problème **sur** le campus :

Agent de permanence

04 94 14 23 71

OU LE

06 11 25 11 44

Responsable Pôle Sûreté - Sécurité

04 94 14 29 29

OU LE

06 30 27 66 01

Le Crous

09 72 59 65 65

À appeler en cas d'urgence s'il y a un problème **en dehors** du campus :

La police

17

Les pompiers (incendie ou accident de la route)

18

Le numéro d'appel d'urgence européen unique

112

SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

15

Le service d'urgence pour les personnes sourdes,
sourdaveugles, malentendantes et aphasiques



114